

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Programme double en protection cardio-rénale et mettre fin à la néphropathie diabétique !

**No d'activité :** 89450

**Date :** mardi le 26 mars 2024

**Lieu :** Restaurant le Vice Caché

L'invitation s'adresse aux membres en règle de l'AMOLL, aux résidents en médecine familiale et si places disponibles, aux professionnels oeuvrant en GMF sur le territoire. Des frais de 50\$ sont exigés aux omnipraticiens non-membres de l'AMOLL pour participer à cette formation, si places disponibles.

**Coordonnées :** 351 boul. de l'Ange-Gardien,

**Objectifs** L'Assomption J5W 1S4

Nouvelle approche en protection cardio-rénale : la place des antagonistes des récepteurs minéralocorticoïdes non-stéroïdiens en néphropathie diabétique.

- Illustrer le risque cardio-rénal résiduel et la place d'un ARMns
- Discuter des mécanismes d'action des ARM non-stéroïdiens et de leurs effets thérapeutiques.
- Réviser les données scientifiques relative aux ARM'ns chez les patients atteints de néphropathie chronique avec diabète de type 2.

Mettre fin à la néphropathie diabétique !

- . Définir les stratégies de dépistage de la néphropathie diabétique en 2024.
- . Réviser l'impact du contrôle diabétique sur l'évolution de la néphropathie diabétique.
- . Discuter de l'impact des hypoglycémiant de nouvelle génération sur le développement de la néphropathie diabétique.

**Président de séance :** Dre Hélène Laporte

## Horaire

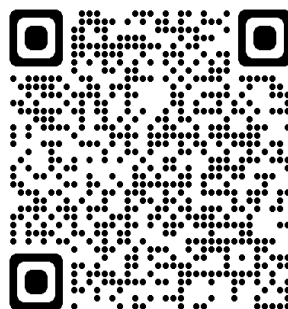
2024-03-26	18:00	18:15	Accueil/Clôture		
2024-03-26	18:15	19:45	Conférence	Nouvelle approche en protection cardio-rénale : la place des antagonistes des récepteurs minéralocorticoïdes non-stéroïdiens en néphropathie diabétique.	Dr Lydia Benhocine, Néphrologue CISSS de Lanaudière
2024-03-26	19:45	20:00	Pause/Repas		
2024-03-26	20:00	21:30	Conférence	Mettre fin à la néphropathie diabétique !	Dr Julien Du Tremblay, interniste CHDL

Vous êtes prié de vous inscrire sur le site de l'AMOLL. Veuillez vous inscrire au moins 48 heures avant la formation. Inscription limitée.

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bayer

Code QR pour procéder à l'évaluation de l'activité:



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.